

## **Communications municipales à la séance du Conseil communal du 2 octobre 2014**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité vous fait part des communications suivantes:

### **1. Auberge communale – Projet de transformation – Etablissement de plans digitalisés**

Dans le cadre des futures transformations de l'Auberge communale et de l'enveloppe de la Grande salle, la Municipalité a mandaté l'Atelier Poivre Vert pour établir des plans complets digitalisés de ces bâtiments. Les honoraires de Fr. 14'800.- TTC seront comptabilisés au compte 9123.20 et financés par la disposition n° 3 « Crédits d'études » du préavis de début de législature n° 15/2011.

### **2. Réorganisation du Service de la culture, des sports et de la jeunesse – Achat de mobilier ne figurant pas au budget 2014**

Suite à l'arrivée, le 2 juin 2014, de M. Yves Paschoud, Chef du service, les locaux ont été réorganisés afin d'améliorer la communication, la transmission d'informations ainsi que sa réactivité. Le Chef de service partage dorénavant son bureau avec son assistante.

Du mobilier, adapté à la nouvelle configuration du bureau, a été acquis pour un montant de Fr. 7'142.95 TTC.

### **3. Manifestation « Energyday14 » le 25 octobre 2014**

En tant que membre de l'association « Cité de l'Énergie », la Commune d'Ecublens participera cette année à la journée nationale « Energyday 14 ». Lors de cette manifestation avec exposition sur le thème de l'énergie qui se déroulera le samedi 25 octobre 2014, de 10 h à 16 h, à la place François Silvant, deux modèles d'ampoule LED Osram seront proposées à la population à un tarif préférentiel de Fr. 10.- pièce (2 ampoules au maximum par personne, offre valable jusqu'à épuisement du stock). Le Service du contrôle des habitants se joindra à la manifestation afin de présenter les divers services offerts à la population.

#### 4. Décompte de clôture du réaménagement du chemin des Crêts / route de la Pierre

Les travaux relatifs au réaménagement du chemin des Crêts / route de la Pierre sont terminés. Le montant total dépensé indiqué ci-dessous est conforme avec la comptabilité, plus précisément avec le compte n° 430.5010.101.

Montant du crédit accordé par le préavis n° 2/2010	Fr. 530'000.00
./. Montant total des dépenses	<u>Fr. 507'644.55</u>
Moins-value de dépenses	Fr. 22'355.45
	=====

Tous les travaux ont été exécutés conformément au préavis.

#### 5. Réaménagement de Champ-Colomb – Décompte de clôture

Les travaux relatifs au réaménagement du chemin de Champ-Colomb sont terminés. Le montant total dépensé indiqué ci-dessous est conforme avec la comptabilité, plus précisément avec le compte n° 430.5010.133.

Montant du crédit accordé par le préavis n° 9/2011	Fr. 367'000.00
./. Montant total des dépenses	<u>Fr. 292'923.05</u>
Moins-value de dépenses	Fr. 74'076.95
	=====

L'importance de la moins-value de dépenses est due au fait que la plupart des travaux ont pu être adjudgés pour des sommes inférieures aux devis obtenus avant le dépôt du préavis. Tous les travaux ont été exécutés conformément au préavis.

#### 6. Remplacement de la balayeuse – Décompte de clôture

Le remplacement de l'ancienne balayeuse par un nouveau modèle de type « City cat » est terminé. Le montant total dépensé indiqué ci-dessous est conforme avec la comptabilité, plus précisément avec le compte n° 430.5060.300.

Montant du crédit accordé par le préavis n° 2/2014	Fr. 174'500.00
./. Montant total des dépenses	<u>Fr. 172'660.40</u>
Moins-value de dépenses	Fr. 1'839.60
	=====

Reprise de l'ancienne balayeuse	Fr. 22'680.00
---------------------------------	---------------

#### 7. Réponse au vœu de M. le Conseiller communal Pierre Zwahlen : « Ecublens solidaire »

Lors du dernier Conseil communal, M. le Conseiller Pierre Zwahlen a émis le vœu que la contribution à la Fédération Vaudoise de Coopération (FEDEVACO) soit augmentée à Fr. 2.- par habitant d'ici à 2017.

Pour rappel, la contribution actuelle se monte à Fr. 6'000.-, soit environ Fr. 0.50 par habitant, et ce depuis 2013, année où elle avait déjà été revue à la hausse.

Dans sa séance du 25 août dernier, la Municipalité a décidé de porter sa participation à hauteur de Fr. 1.- par habitant. Ce montant sera inscrit au budget 2015 qui sera soumis au Conseil communal.

Ainsi, la Municipalité, sans vouloir s'engager plus loin, pense avoir répondu en partie au souhait de M. le Conseiller Zwahlen.

## 8. Statistique des demandeurs d'emploi

Régulièrement, la Municipalité vous remet les graphiques comprenant les derniers chiffres connus concernant l'évolution du chômage pour la population d'Ecublens.

Les chiffres communiqués concernent non seulement les chômeurs, mais aussi les demandeurs d'emploi. La différence n'étant pas si évidente que cela, nous vous en rappelons ci-dessous les définitions telles que données par l'Office régional de placement (ORP) :

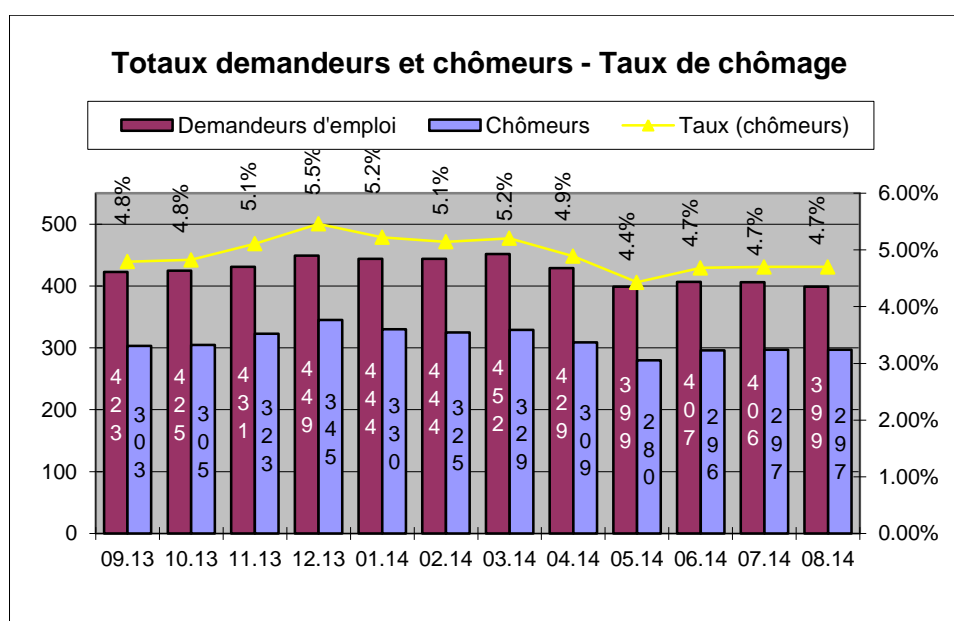
- chômeurs : toute personne inscrite à un ORP qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement ;
- demandeurs d'emploi : toute personne inscrite à un ORP.

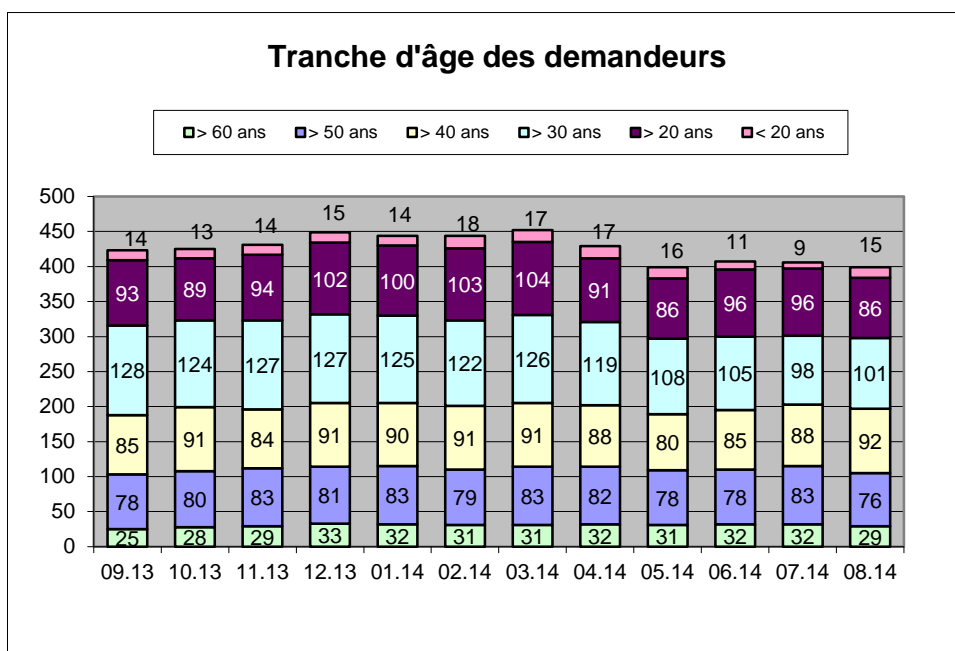
Ces deux catégories ne sont pas forcément liées au versement d'une indemnité chômage.

D'autre part, vous pourrez trouver de plus amples renseignements et détails sur le sujet en vous rendant sur le site internet de l'administration cantonale à l'adresse suivante :

[www.vd.ch/fr/themes/economie/emploi-chomage/publications/statistiques-du-chomage/](http://www.vd.ch/fr/themes/economie/emploi-chomage/publications/statistiques-du-chomage/)

Vous y trouverez notamment des statistiques plus détaillées, mais uniquement à l'échelle du Canton et du District.





## 9. Population

Situation au 31 août 2014 : **12'181 habitants** (11'637 au 31 août 2013).

*La Municipalité*